

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

Décision n° 52113 du 6 août 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des organismes centraux – branche « administrative et technique »
NOR : INTJ2120323S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50089 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032374S) ;

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032377S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2021 :

André	Roberte	NIGEND : 147 534
Souhard	Bruno	NIGEND : 160 589

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} septembre 2021 :

Vanez	Alexandra	NIGEND : 368 280
Cruagnes	Luc	NIGEND : 153 222

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 août 2021.

Le général,
commandant du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
O. Nicoud